

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Culture, citoyenneté et relations
internationales »

Conseil municipal du 26 septembre 2016
Séance du 8 septembre 2016

26 Comité de Jumelage de Creil (CJC) - subvention sur projet

Étaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mme CARLIER, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DUHIN, MM ASSAMTI, N'DIAYE, DEME, AKABLI, LELONG, Mmes FAZAL, SAVAS, LEHNER, MM BOUKHACHBA, MONTES, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Étaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme GUENDOUZE

Pouvoir à :

M. CABARET

Mme JAJAN

Pouvoir à :

M. BOUADDI

M. ABBADI

Pouvoir à :

Mme FOURRIER-CESBRON

M. ATAKAYA

Pouvoir à :

M. AKABLI

Mme MOUSSATEN

Pouvoir à :

Mme CAPON

Mme BARBETTE

Pouvoir à :

M. ASSAMTI

Mme MEHADJI

Pouvoir à :

M. BOUKHACHBA

M. BOULAHMANE

Pouvoir à :

M. RIFI SAIDI

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- | | |
|--|----|
| - Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : | 39 |
| - Nombre de conseillers en exercice : | 39 |
| - Nombre de conseillers absents non représentés : | 1 |
| - Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : | 38 |

■ **Rapport de présentation :**

Madame Yesim SAVAS, conseillère municipale déléguée, expose :

La ville de Creil soutient les associations culturelles et de solidarité à vocation internationale, en les accompagnant dans les projets qu'elles portent, par l'attribution de subventions.

A l'occasion de l'ouverture du nouveau complexe tennistique de Creil, le Comité de Jumelage de Creil (CJC) souhaite organiser des tournois entre jeunes issus des villes avec lesquelles la ville de Creil est jumelée (Marl, Pendle, Chorzów). Ces rencontres se dérouleront sur un week end durant le premier semestre 2017.

Le Comité de Jumelage de Creil (CJC) sollicite à cet effet une subvention de 1 200 €.

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,
Vu l'avis de la commission « Culture, citoyenneté et relations internationales » en date du 8 septembre 2016,
Considérant le projet du Comité de Jumelage de Creil,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Volants : 38 Pour : 38 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'approuver l'attribution de la subvention suivante :

Association	Subvention
Comité de jumelage de Creil (CJC)	1 200 €

Article 2 : d'imputer la dépense correspondante au compte prévu à cet effet dans le budget de la Ville, compte RI/6574/65.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 28 SEP. 2016

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
après dépôt en sous-préfecture le 03/10/16
et publication ou notification le 03/10/16
affiché le 28/09/16
CREIL, le 03/10/2016

Maire de Creil
Conseiller Départemental de l'Oise



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services Techniques
Jacques VILMONT